

HUMAN DIMENSION IMPLEMENTATION MEETING 2009

Varsovie, Pologne

Libertés Fondamentales : 29 Octobre 2009

COJEP International a exprimé à maintes reprises ses préoccupations concernant les actuels discours public appelant à la restriction des droit à la liberté de religion ou de convictions de certaines minorités tout en invoquant l'idée que la présence de ces minorités seraient une menace pour l'identité culturelle de certains Etats participants de l'OSCE. Par conséquent, nous appelons les organisations nationales et internationales de défense des Droits de l'Homme, les organismes spécialisés ainsi que les acteurs politiques à prendre des positions plus fermes contre de tels actes d'intolérances et de xénophobies, en particulier à l'occasion des périodes électorales lorsque les discours chauvins et anti-immigrés atteignent des sommets.

Les dernières élections en Europe ont malheureusement confirmées nos préoccupations par l'aggravation du climat d'intolérance à l'égard des diverses communautés minoritaires, y compris les musulmans dans de nombreux pays membres de l'OSCE. Nous avons observés que la xénophobie et les rhétoriques anti-immigrées contre les musulmans ont été particulièrement fortes au cours des campagnes électorales aux Pays-Bas, en Autriche et en Allemagne. Les discussions sur l'interdiction du Coran et de la construction des Mosquées ont donné le ton d'un discours politique en rapport à la place des immigrés dans la société.

Sur la base de ces analyses, notre organisation demande instamment au Représentants Personnels de la Présidence en exercice de l'OSCE sur la tolérance et la non-discrimination, en particulier celui chargé de l'intolérance et de la discrimination envers les musulmans de condamner fermement de telles manifestations de haine et de lancer un appel sensibilisateur sur le fait qu'il existe une nécessité pour le BIDDH d'observer les élections du point de l'utilisation de la propagande raciste et xénophobe.

Dans ce contexte, nous formulons les recommandations suivantes :

- 1 Le droit d'exprimer et de pratiquer sa religion et sa croyance est un droits fondamental pour chaque être humain au regard de ses libertés et de ce fait, ce droit est reconnu par tous les Etats participants de l'OSCE. Cela sous-entend que les États participants doivent veiller au respect des conditions nécessaires à l'exercice de ce droit sans être soumis à d'éventuelles conséquences négatives. Par exemple, les autorités doivent fournir la possibilité pour les étudiants musulmans d'apprendre leur religion. Dans les pays où les musulmans ont une forte représentation, l'islam devrait avoir une reconnaissance officielle sur un pied d'égalité avec les autres religions. Lorsque l'État fournit une assistance à d'autres religions, les musulmans ne devraient pas être soumis à d'éventuelles approches discriminatoires en étant exclus de ces aides.
- 2 Toutefois, en Europe, nous constatons que les musulmans ont été de plus en plus confrontés à des attitudes arbitraires et discriminatoires donnant lieu à des restrictions dans leur droit de manifester et de pratiquer leurs religions. Le référendum visant à interdire la construction de minarets en Suisse et la récente loi adoptée dans le même but dans la province de Carinthie en Autriche sont deux exemples de cette situation préoccupante. Les musulmans sont également préoccupés par l'interventionnisme dans leurs affaires religieuses, surtout quand ils ne sont pas autorisés à choisir leurs propres imams ou muftis.
- 3 Nous espérons que le BIDDH aura les moyens d'accorder plus d'attentions aux défis qui concernent les musulmans. Toutefois, nous avons récemment observé une forte diminution du financement pour le soutien des ONG musulmanes alors que cet appui est nécessaire pour pouvoir assister aux réunions de la dimension humaine de l'OSCE et faire entendre leur voix. Nous tenons à souligner que, pour assurer une participation plus équilibrée de toutes les communautés dans la région de l'OSCE, le BIDDH doit promouvoir davantage la participation des ONG musulmanes.
- 4 Nous voudrions également signaler que le Groupe d'experts sur la liberté religieuse du BIDDH doit avoir une approche plus équilibrée à l'égard de toutes les régions de l'OSCE et de tous les groupes religieux, les croyants et les non-croyants. À cette fin, nous tenons à proposer au BIDDH d'inclure au moins un expert représentatif de la minorité musulmane en son sein.
- 5 Enfin, nous appelons la prochaine présidence Kazakhe de l'OSCE afin qu'elle tienne compte de l'intolérance et de la discrimination croissante envers les musulmans, et à la lumière de cette situation inquiétante, de suivre son évolution de plus près.

FILIZ Veysel Vice-président 09-07-2009 veyselfiliz@cojep.com





